



Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes  
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social  
Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports

## ARRÊTÉ

portant composition du jury du concours réservé pour l'accès au corps  
des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale au titre de l'année 2015

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 9 janvier 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale des concours réservés d'accès à certains corps de fonctionnaires de l'Etat relevant de la catégorie A pris en application de l'article 7 du décret n° 2012-631 du 3 mai 2012 ;

Vu le décret n° 2013-351 du 24 avril 2013 relatif à l'ouverture des recrutements réservés pour l'accès à certains corps de fonctionnaires de l'Etat des catégories A, B et C relevant des ministres chargés des affaires sociales et du ministre chargé de la jeunesse et des sports, en application de la loi no 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 9 juillet 1996 modifié fixant l'organisation et le programme des concours de recrutement des inspecteurs des affaires sanitaires et sociales ;

VU l'arrêté du 20 mars 2015 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un concours réservé pour l'accès au corps des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale,

### ARRÊTE :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du jury du concours réservé pour l'accès au corps des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale ouvert au titre de l'année 2015 :

M. LORRAINE André

Inspecteur de classe exceptionnelle de l'action  
sanitaire et sociale honoraire - **Président**

M. DELOFFRE Arnaud

Attaché principal d'administration de l'Etat à la  
direction des affaires juridiques

Mme DRAYE Cécile

Attachée principale d'administration de l'Etat au  
ministère de l'enseignement supérieur et de la  
recherche

Mme KHALED Angélique

Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale  
à la direction générale de la cohésion sociale

Mme RISTORI Eliane

Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale  
à la direction régionale de la jeunesse, des sports et  
de la cohésion sociale de Corse

En cas d'indisponibilité du Président du jury, cette fonction sera assurée par Monsieur DELOFFRE  
Arnaud.

### **Article 2**

Ce concours est classé dans le groupe II.

### **Article 3**

Le Directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PARIS, le  2 SEP. 2019

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes

Le Chef de bureau de recrutement  
  
ERIC MIGEVANT